

délibération :
 D_2023_5_4

SEANCE DU 07 DECEMBRE 2023

Nombre de conseillers en
 exercice : 19

L' an deux mille vingt trois, le jeudi 07 décembre à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du Conseil Municipal - Mairie, sous la présidence de Monsieur RODIER Jean-François, Le Maire.

Présents : 12

Date de convocation du : 01 Décembre 2023

Votants : 16

Présents : Monsieur ARNAL André, Madame BASTIEN Joëlle, Madame CLUSE Nathalie, Madame COLOMB Yvette, Madame FOUSSAT Françoise, Madame GANE Cécile, Monsieur LACROIX Michel, Madame LINARD Danielle, Madame MALHERBES Caroline, Madame PRADEL Céline, Monsieur RODIER Jean-François, Monsieur ROUX Hervé

Objet : Appel à projets dans le cadre du fonds cantal innovation (Conseil départemental) - Modernisation des équipements sportifs : éclairage stade entraînement

Pouvoirs :

Monsieur GRAFFOILLERE Pierrick a donné pouvoir à Monsieur RODIER Jean-François

Monsieur SCIORETO Cyrille a donné pouvoir à Madame CLUSE Nathalie

Monsieur VIOLLE Willy a donné pouvoir à Monsieur LACROIX Michel

Madame DELHOSTAL Anne a donné pouvoir à Madame PRADEL Céline

Absent(s) : Monsieur ROFFY Jacques

Excusé(s) : Monsieur ANDRE Jean-Luc, Monsieur GRAFFOILLERE Pierrick, Monsieur SCIORETO Cyrille, Monsieur VIOLLE Willy, Madame DELHOSTAL Anne, Monsieur PRIVAT Jean

Secrétaire de Séance : Madame Nathalie CLUSE

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la demande du club de foot de créer un éclairage projecteur LED sur le deuxième terrain de foot pour un classement fédéral E6, pour pouvoir effectuer des rencontres officielles et des entraînements. L'éclairage permettra de sécuriser les installations liées à la pratique du football ainsi qu'une meilleure organisation des rencontres des jeunes et de l'équipe féminine sénior en nocturne ainsi que certains matchs des équipes 2 et 3. Le montant des travaux actualisés s'élève à ce jour à 100 900€ ht.

Considérant l'appel à projets 2023 du Conseil Départemental du Cantal dans le cadre du Fonds Cantal Innovation pour la modernisation des équipements sportifs, Monsieur le Maire propose d'actualiser le plan de financement prévisionnel comme suit :

Plan de financement prévisionnel du projet (ht) au 07/12/2023

DEPENSES HT		RECETTES HT	
TRAVAUX (SDEC)	100 900 €	Subvention FAFA	15 000 €
		Subvention SDEC	35 315 €
		Subvention DEPARTEMENT (Fonds Cantal Innovation)	30 405 €
		COMMUNE Auto-financement	20 180 €
TOTAL HT	100 900 €	TOTAL HT	100 900 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide :

- De VALIDER le plan de financement prévisionnel à la date du 07/12/2023 ;
- De SOLLICITER le soutien du Conseil Départemental du Cantal dans le cadre Fonds Cantal Innovation pour la modernisation des équipements sportifs,
- De PROCÉDER à la réalisation des travaux après notification positive de l'ensemble des subventions.

Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

Pour extrait conforme,
 Le Maire,
 Jean-François RODIER

